

SALON - CONGRÈS

CITY HEALTHCARE 2026

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ BASÉ SUR DES PREUVES

COLLOQUE

TÉLÉSURVEILLANCE BASÉE SUR DES PREUVES

6 OCTOBRE 2026

LA CITÉ DES CONGRÈS DE NANTES

**UN ÉVÉNEMENT CITY HEALTHCARE
EN PARTENARIAT AVEC CVCT**

www.salon-cityhealthcare.com



SALON - CONGRÈS
CITY HEALTHCARE
LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ BASÉ SUR DES PREUVES

**La télésurveillance est entrée dans le droit commun.
Elle entre maintenant dans l'ère de la preuve différentielle.
La survie des solutions de télésurveillance ne dépend pas seulement
de la technologie et de la force commerciale ; elle dépend aussi de
l'alignement simultané entre les preuves cliniques, le
remboursement et l'organisation des soins.**

**Comment aligner les parties prenantes sur une grille commune de
valeur ?**

Est-il possible de produire :

- Une matrice commune des preuves attendues ?
- Les designs d'études recommandés ?
- Une liste de populations prioritaires par pathologie ?
- Un modèle de Co-promotion type ?
- Une doctrine sur les critères de qualité de vie, de parcours, de coûts
et d'impact organisationnel ?
- Une proposition de remboursement pour un apprenant ?
- Une feuille de route pour les industriels 2026-2028 ?

**UN ÉVÉNEMENT CITY HEALTHCARE
EN PARTENARIAT AVEC CVCT**



PROGRAMME PRÉLIMINAIRE 2026

INTERVENANTS PRESENTIS

10H30 - 11H40

SESSION 1

**QU'EST-CE QU'UNE BONNE PREUVE ? QUELLES PREUVES ATTEND-ON VRAIMENT EN 2026 ? DE L'INTUITION DE VALEUR À LA PREUVE OPPOSABLE.
CE QUE DEVRONT DÉMONTRER LES SOLUTIONS DE TÉLÉSURVEILLANCE.**

Modérateurs :

Philippe Ravaud (Paris) & Sandra Reynaud (Télésanté et Innovation Numérique. CNAM)

Amélioration de la santé : mortalité/survie, baisse des hospitalisations, ou qualité de vie et qualité du parcours de soins ? (10 min)

Faiez Zannad (CVCT, Paris)

Quelles améliorations du parcours de soins sont attendues ? Comment reconnaître l'impact organisationnel ? Temps infirmier évité, pertinence des alertes, réduction du bruit des alertes, fluidité ville-hôpital, adhésion du patient.

Grégoire Mercier (Montpellier) (10 min)

Étienne Le Maigat (ARS, Pays de Loire) (10 min)

Quels bénéfices médico-économiques ?

Karine Chevreul (Paris) (10 min)

Quelle place donner aux preuves de vie réelle ?

Philippe Ravaud (Paris) (10 min)

Quels critères pour l'inscription sous nom de marque versus le rattachement à une ligne générique ?

Sandra Reynaud (Télésanté et Innovation Numérique. CNAM) (10 min)

Points de vue des patients

Yvanie Caillé (Renaloo) (5min)

Gérard Raymond (France Assos Santé) (5min)

Steve Macari (AVEC) (5min)

11H40 - 12H10

THINK TANK MULTIPARTIES PRENANTES - 1

QUELLES PREUVES DEVIENNENT DÉSORMAIS NÉCESSAIRES POUR PÉRENNISER, DIFFÉRENCIER ET FAIRE ÉVOLUER LE REMBOURSEMENT POUR LA LISTE DES ACTIVITÉS DE TÉLÉSURVEILLANCE MÉDICALE (LATM).

Modérateurs : **Philippe Ravaud (Paris) & Faiez Zannad (CVCT, Paris)**

Avec la participation des opérateurs :

Pierre Camille Altman (MyDiabby), TBD (Le confort médical), Géraldine Bialek (Latitude Boston Scientific), Laurent Clair (Be-ys), Bertrand Dehec (Air Liquide), Pierre-Frédéric Degon (Libreview-Abbott France), Florence Dupas (Asten Santé), Charles Ferté/Cédric Hutchings (Resilience), Cindy Michel (Cardiametrics), Nicolas Pagès/Sophie Nisse Durgeat (Satelia), TBD (Santé Cie), Antoine Robiliard (Withings Health), Arnaud Rosier /Pierre Leurent (Implicity), TBD (Cureety), Laurent Vandebrouck (CHD), TBD (Medtronic)

Et les représentants de :

Bayer France, Capgemini Invent, Fresenius Medical Care, Ipsen, IQVIA France, KPMG Santé, Linde Healthcare, Novartis France, Pfizer France, Philips Healthcare France, Sanofi, Servier

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE 2026

INTERVENANTS PRESENTIS

12H10 - 13H10

SESSION 2

BOÎTE À OUTILS MÉTHODOLOGIQUE.

Modérateurs : Julia Rouge (HAS) & Nicolas Girerd (Nancy)

Quelles populations ? Patients vulnérables, instables, à haut risque, éloignés des soins, sous traitement nécessitant une surveillance rapprochée ?

Jean-Yves Grall (Président HAS/CNEDiMTS) (10 min)

Essais randomisés, pragmatiques, en cluster individuel

Olivier Aromatario (Bordeaux) (10 min)

La place des essais émulés cibles

Philippe Ravaud (Paris) (10 min)

SNDS / Entrepôts hospitaliers / Registre adossé

Nicolas Danchin (Paris) (10 min)

Que vaut une preuve descriptive mais non comparative ?

Nicolas Girerd (Nancy) (10 min)

Quels promoteurs possibles ? Rôle des co-promotions industriels-académiques.

Patrick Jourdain (Paris) (5min)

Yoanni Matsakis (AFCROs) (5min)

13H10 - 14H00

Avec DÉJEUNER en salle poursuite des interactions entre participants

THINK TANK MULTIPARTIES PRENANTES - 2

QUELS DESIGNS D'ÉTUDES SONT CRÉDIBLES, FAISABLES ET CONVAINCANTS ?

Modérateurs : Julia Rouge (HAS) & Nicolas Girerd (Nancy)

Avec la participation des investigateurs cliniciens par pathologie :

Elias Barrak (Nantes), Jean-Philippe Bertocchio (Paris), Jesus Gonzalez (Paris), Remi Sabatier (Caen) / Jean Pierre Gueffet (Nantes) / François Roubille (Montpellier) / Helene Benchimol (Royan) / Jean-Michel Tartièrre (Toulon), Pascal Monguillon (Brest)

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE 2026

INTERVENANTS PRESENTIS

14H00 - 15H00

SESSION 3

QUELS IMPACTS DE LA PREUVE SUR LE REMBOURSEMENT ET LE MARCHÉ ?

Modérateurs : Jean-Yves Grall (Président HAS/CNEDiMTS) & Patrick Jourdain (Paris)

Remboursement identique pour tous les outils d'une même ligne, ou différenciation fondée sur une vraie valeur démontrée ?

Sandra Reynaud (Télésanté et Innovation Numérique. CNAM) (10 min)

Peut-on moduler la rémunération en fonction de la nature de la preuve produite (randomisée vs observationnelle) et de son objet (utilité pour la santé, efficacité, efficience) ?

Karine Chevreul (HAS) (10 min)

Grégoire Mercier (Montpellier) (10 min)

Faut-il un modèle en deux temps ? Entrée facilitée, avec obligation de fournir des preuves après l'inscription.

Julia Rouge (HAS) (10 min)

**Quelles sont les conséquences si les preuves sont insuffisantes ?
(Maintien, restriction d'indication, baisse tarifaire, sortie de liste ?)**

Philippe Gatault (Tours) (10 min)

Thomas Fatôme (CNAM) (10 min)

15H00 - 16H00

DONNER UNE FEUILLE DE ROUTE CLAIRE AUX INDUSTRIELS ?

COMMENT LES AUTORITÉS PEUVENT-ELLES ÉVALUER, RÉCOMPENSER ET DIFFÉRENCIER ?

Modérateurs : Jean-Yves Grall (Président HAS/CNEDiMTS) & Patrick Jourdain (Paris)

Avec la participation de :

Autorités de Santé

France Assos Santé

Industriels / exploitants / SNITEM

Opérateurs hospitaliers

Opérateurs libéraux

CONCLUSION – REMERCIEMENTS (10mn) – FIN

16h10